



Être sentinelle Pollin'air



Pollin'air
ANTICIPER POUR MIEUX
SE PROTÉGER

1^{ère} étape : inscription

Connectez-vous au site www.pollinair.fr.

Créez votre **compte utilisateur** en cliquant sur l'onglet « **Je veux devenir sentinelle** », sélectionnez la région « **Hauts-de-France** », puis cliquez sur « **S'inscrire** ».



Renseignez les informations suivantes : prénom, nom, âge, structure/particulier, adresse email, adresse postale (pour recevoir le guide des sentinelles et la loupe de botaniste), niveau de connaissances en botanique (expert ou amateur), motivation et par comment vous avez connu Pollin'air.

Après enregistrement par un administrateur, vous accéderez à votre compte personnel grâce à un **identifiant** et un **mot de passe** envoyés par email.

Ces données resteront confidentielles et protégées, ne seront pas utilisées à des fins lucratives et feront l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/78, art. 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant à tout moment.

2^{ème} étape : choix et identification des plantes

Pour faciliter l'identification des plantes, vous pourrez vous référer aux **fiches espèces** du guide des sentinelles, reçu en cadeau après inscription, également accessible sur le site www.pollinair.fr depuis la page d'accueil (Devenir sentinelle / Plantes observées).



Les observations seront à réaliser toujours sur les **mêmes plantes** : identifiez-les à l'aide d'une **étiquette** ou d'un **piquet**, et préférez un **endroit facile d'accès**, à proximité de votre **lieu d'habitation** ou de **travail** par exemple.

Une fois connecté à votre compte utilisateur, cliquez sur l'onglet « **Identifier une plante** ».

1 Plante à observer

Choisissez, dans la liste des **26 plantes**, celle(s) que vous souhaitez observer.
Choisissez l'espèce qui vous sera la plus facile à observer.

Arbres :

Bouleau, Noisetier, Aulne, Charme, Chêne, Frêne, Châtaignier et Saule.

Pour les arbres, seul le **genre** est imposé. En effet, tous les pollens d'un même genre de plante ont le même potentiel allergisant (à l'exception des Urticacées et Cupressacées).

Herbacées :

Armoise commune, Ambroisie à feuilles d'Armoise, Plantain lancéolé, Plantain majeur, Oseille sauvage, Ortie dioïque, Pariétaire de Judée, Brachypode penné, Brome dressé, Dactyle aggloméré, Fétuque des prés, Fléole des prés, Flouve odorante, Fromental, Houlique laineuse, Ivraie vivace, Pâturin des prés, Vulpin des prés.

Pour les herbacées, les plantes à étudier sont précisées à **l'espèce** afin de cibler les informations sur ce qui est le plus représenté en Hauts-de-France.

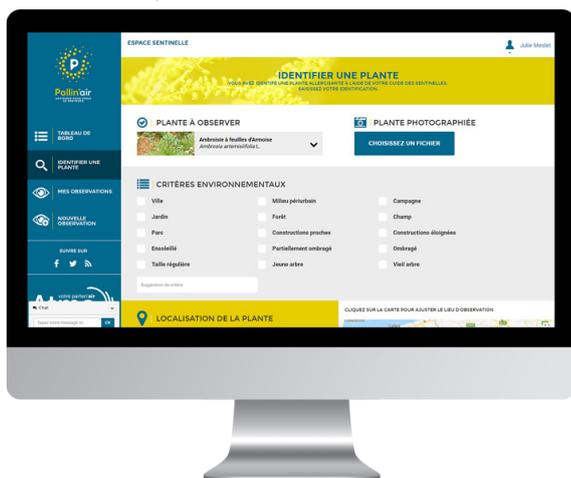
Dans le cas de l'ambroisie, il s'agit de surveiller le développement d'une plante à risque sanitaire de par son fort potentiel allergisant et son statut d'espèce invasive.

2 Plante photographiée

Téléchargez une **photographie** de la plante observée afin qu'un botaniste vous assure qu'elle correspond bien à la plante que vous souhaitez observer.

3 Critères environnementaux

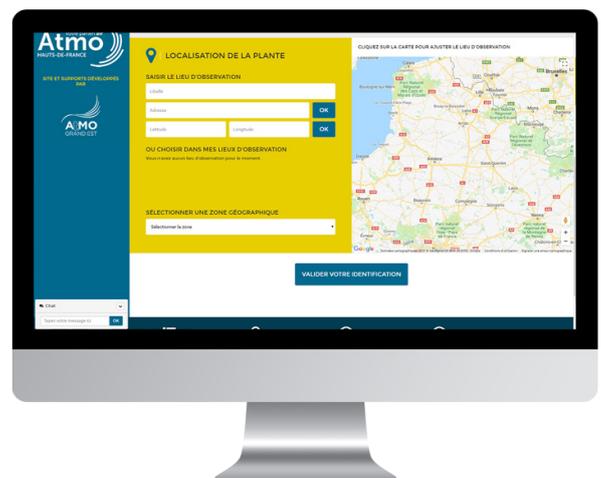
Décrivez **l'environnement** dans lequel la plante évolue en cochant les cases correspondant aux différents critères.



4 Localisation de la plante

Renseignez le **lieu d'observation** de la plante : une adresse, des coordonnées géographiques ou directement la position sur la carte. Sélectionnez également la zone géographique correspondante.

Cette donnée permettra de réaliser une **carte de prévention** à destination des personnes allergiques et de les informer sur les plantes allergisantes en pollinisation **en temps réel** et de manière **localisée**.



5 Validation

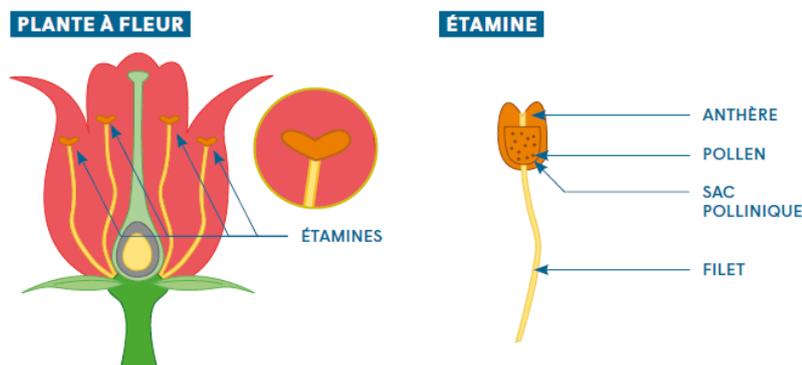
Enfin, cliquez sur l'onglet « **Valider votre identification** ». Un email vous sera envoyé lorsque l'identification de la plante aura été vérifiée et validée par un botaniste.

3^{ème} étape : observation et saisie des données

Vous recevrez **un email** avant le début théorique de la période de floraison de la plante ou des plantes sélectionnées afin que vous puissiez commencer les observations.

Pour chaque plante choisie et validée, trois stades de développement sont à renseigner : **la floraison, la pollinisation, la fin de la pollinisation** (voir les détails dans le guide des sentinelles).

Tapotez les étamines au-dessus d'un papier blanc, afin de visualiser l'éventuelle « poudre » jaune formée par les grains de pollen.

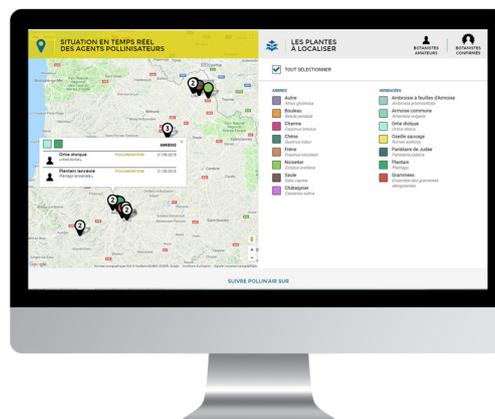


Si vous manquez la date de la floraison, vous pouvez tout de même renseigner les phases concernant la pollinisation. Dans l'idéal, **un à deux passages par semaine** peuvent être suffisants **avant la floraison**, voire **deux à trois fois par semaine lors de la pollinisation** seraient souhaitables. Si vous avez moins de temps à y consacrer, pas de problème, chaque observation peut être intéressante.

Lorsque vous constatez une nouvelle phase de développement de la plante enregistrée, cliquez sur l'onglet « **Nouvelle observation** ».

- 1 Sélectionner la plante**
Parmi les plantes observées, sélectionnez celles dont vous voulez renseigner un stade de développement.
- 2 Stade de développement**
Sélectionnez si la plante est au stade de floraison, pollinisation ou fin de pollinisation.
- 3 Date de l'observation**
Par défaut, la date du jour est indiquée. Sinon, renseignez le jour de votre observation.

- 4 Validation**
Cliquez sur l'onglet « **Confirmer votre observation** ». Votre donnée est directement enregistrée et visible sur la carte interactive des pollens, depuis « Je veux connaître le risque allergique » / « Choisir ma région / « Voir la carte des pollens ».



Dans l'onglet « **Mes observations** », vous retrouvez **l'historique** de vos observations. **Trois dates** doivent apparaître pour chaque plante étudiée à la fin de la saison pollinique, correspondant à la floraison, la pollinisation et la fin d'émission de pollen.

Pollin'Air c'est aussi : des **formations** et **événements** pour rendre compte des activités du réseau, la possibilité de s'inscrire à la **newsletter** pour recevoir les données des plantes allergisantes d'un secteur choisi, des échanges réactifs avec **l'équipe Pollin'Air...**